

Avant de choisir un installateur

j'ai bien pesé le pour- et le contre ?



J'ai payé moins cher, c'est une grosse économie !



J'ai choisi du matériel de qualité



On m'a très bien conseillé pour le choix



Des techniciens qualifiés ont installé le matériel



Les entretiens sont bien faits



Il y a un service après-vente 7j/7j très efficace



www.gason.com - tel: 0800.40.335

VOUS AVEZ...

Armoires informatiques

Chambre froide

Production de glace, glaçons

Groupes frigorifiques

Congélateur

Comptoirs frigo

Pompe à chaleur

Climatisation

Airconditionné

Refroidisseur rapide

Sécheur d'air avec PAC

Production d'eau glacée

Groupes de pulsions avec batterie

Grosses Chaudières Gaz ou Mazout

Alors vous êtes concernés !

par les nouvelles législations

- gaz réfrigérants à effet de serre
- PEB et normes chaufferies

ENTRETIEN ?



Pourquoi ?

Par qui ?



Avantages :



- Etre en conformité avec la loi belge et européenne
- vous recevez les **certificats des entretiens** et tests effectués
- vous recevez une **check liste** avec les points à surveiller sur votre installation
- Entretien par les **techniciens agréés** de notre firme
enregistrée dans les 3 régions
- une entretien bien effectué prolonge la vie de vos installations et vous assure **une hygiène** de vos appareils !
- vous bénéficiez d'un **tarif plus avantageux** pour tous vos dépannages sur ces installations
- vous bénéficiez d'un **service de garde 7j/7j**
- Vous êtes **prioritaires** sur les dépannages
- *Si votre installation de froid est encore au R22 nous vous conseillons de ne plus tarder en 2016 (contrôles)*
- *Voir également les nouvelles normes pour les chaufferies.*



Nous sommes là pour vous aider à aborder 2016 en toute tranquillité



Département Maintenance
Gwendoline au n° T el : 0800.49.825

Depuis 1985, notre société est présente sur toute la Belgique.

Le **département froid** est actif au niveau des petits commerces comme au niveau des multi-succursales de la grande distribution, les cuisines centrales, les hôpitaux...

Le **département HVAC** (chauffage et refroidissement, ventilation, traitement d'air) est actif à tous les niveaux (commerces, industrie, immobilières, entreprises de constructions, ambassades, administrations, les hôpitaux....)

Le **département Chauffage** actif uniquement dans les secteurs commercial, industriel, immobilière.

La **formation permanente** de notre personnel technique et commerciale nous permet d'être à la pointe de la technologie

Membre de l'UBF-ACA

Agréations professionnelles pour les 3 régions de Belgique -réfrigération-climatisation-chauffage

Agréée sécurité -BeSaCC-VCA